



EB-2006-0229
EB-2006-0230

**AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE
D'ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INCORPORATED
EN VUE D'OBTENIR UNE CONCESSION DE GAZ ET UN CERTIFICAT D'INTÉRÊT
PUBLIC ET DE NÉCESSITÉ POUR LA CORPORATION OF THE TOWNSHIP OF
WHITEWATER REGION**

Enbridge Gas Distribution Inc. (ci-après, « Enbridge » ou le « Requêteur ») a déposé une requête, datée du 18 septembre 2006, auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (ci-après, la « Commission ») aux termes de l'article 9 de la *Loi sur les concessions municipales*, L.R.O. 1990, chap. M. 55, telle que modifiée, afin d'obtenir une ordonnance de la Commission établissant les conditions et la période selon lesquelles la Corporation of the Township of Whitewater Region (ci-après, la « Corporation » ou la « Municipalité ») accordera au Requêteur, par voie de règlement, le droit de construire et d'exploiter des ouvrages de distribution, de transport et de stockage du gaz naturel ainsi que de les agrandir et d'y effectuer des ajouts dans la Municipalité. Le Requêteur a également présenté une requête en vue d'obtenir une ordonnance de la Commission déclarant et ordonnant que l'accord des électeurs de la Municipalité à l'égard du règlement n'est pas nécessaire. La Commission a assigné à la requête le numéro EB-2006-0229.

Enbridge a également déposé une requête d'ordonnance de la Commission approuvant un certificat d'intérêt public et de nécessité pour toute la Municipalité. La Commission a assigné à cette requête le numéro EB-2006-0230.

Le 1^{er} janvier 2001, le village de Cobden, le canton de Ross, le canton de Westmeath et le village de Beachburg ont été fusionnés pour former le canton de Whitewater Region. Enbridge détient des contrats de franchise et des certificats pour toutes les anciennes municipalités à l'exception de l'ancien village de Beachburg. Cette requête, si elle est approuvée, élargira le territoire de distribution d'Enbridge afin qu'il comprenne l'ancien village de Beachburg.

Comment consulter les documents déposés par Enbridge

Des copies de la requête et des preuves écrites présentées à l'avance pour appuyer la requête d'Enbridge sont disponibles pour consultation dans les bureaux de la Commission, au bureau du Requérent ainsi qu'au bureau de la Municipalité (voir les adresses ci-dessous).

Comment participer

Vous pouvez participer à la présente instance de l'une des trois façons suivantes :

1. Vous pouvez faire parvenir une lettre de commentaires à la Commission. Si vous avez l'intention de faire une présentation orale, votre lettre doit inclure une requête à cet effet. Elle doit parvenir à la Commission au plus tard 10 jours après la publication du présent avis.
2. Vous pouvez demander le statut d'observateur afin de recevoir les documents publiés par la Commission durant l'instance. Vous devez présenter votre requête dans une lettre, laquelle doit parvenir à la Commission au plus tard 5 jours après la publication du présent avis.
3. Vous pouvez demander le statut d'intervenant si vous désirez participer activement à l'instance. Vous devez présenter votre requête dans une lettre d'intervention, laquelle doit parvenir au plus tard 5 jours après la publication du présent avis ou, si l'on vous a signifié le présent avis en main propre, au plus tard 5 jours après la date de signification. Votre lettre d'intervention doit décrire la manière dont vous êtes ou pourriez être touché par l'instance et doit préciser si vous représentez un groupe et, le cas échéant, décrire ce groupe et ses membres. La Commission peut choisir de tenir une audience écrite ou orale. Votre lettre d'intervention doit indiquer si vous préférez une audience écrite ou une audience orale et préciser les raisons sur lesquelles votre préférence est fondée. La Commission peut attribuer des dépens dans cette instance. Vous devez indiquer dans votre lettre d'intervention si vous entendez solliciter des dépens auprès du requérant ainsi que les motifs établissant votre admissibilité aux dépens. Vous devez également remettre une copie de votre lettre d'intervention au requérant.

Vous désirez obtenir de plus amples renseignements?

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur la participation dans le site Web de la Commission à l'adresse suivante : www.oeb.gov.on.ca ou en appelant notre Centre des relations avec les consommateurs au 1 877 632-2727.

Comment nous joindre

Lorsque vous répondrez au présent avis, veuillez citer le numéro de dossier de la Commission EB-2006-0229 / EB-2006-0230. Il est également important d'indiquer votre nom, votre numéro de téléphone ainsi que votre adresse postale et, le cas échéant, votre adresse électronique et votre numéro de télécopieur. Toutes les communications doivent être adressées à l'intention du secrétaire de la Commission, à l'adresse ci-dessous et parvenir au plus tard à 16 h 45 aux dates prescrites.

Pour votre commodité, la Commission accepte les lettres de commentaires par courrier courant ou électronique. Notre adresse électronique est : Boardsec@oeb.gov.on.ca. Veuillez inclure le numéro de référence du dossier de requête EB-2006-0229 / EB-2006-0230 dans la ligne « objet » de votre courriel.

Les lettres d'intervention doivent être envoyées par courrier courant à l'adresse indiquée plus bas. N'oubliez pas de faire parvenir un exemplaire de votre requête d'intervention au requérant à l'adresse indiquée plus bas.

IMPORTANT

SI VOUS NE RÉPONDEZ PAS CONFORMÉMENT AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER EN VOTRE ABSENCE ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE PROCÉDURE.

ADRESSES

(Pour consulter un exemplaire de la requête)

**Commission de l'énergie
de l'Ontario**
C.P. 2319, 27^e étage
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de :
M. Peter O'Dell
Secrétaire adjoint

Tél. : 1 888 632-6273
Télé. : 416 440-7656

**Enbridge Gas Distribution Inc.
(Bureau central)**
500, chemin Consumers
Toronto (Ontario) M2J 1P8

À l'attention de :
Patrick Hoey
Directeur, Réglementation

Tél. : 416 495-5555
Télé. : 416 495-6072

**Corporation of the Township
of Whitewater Region**
44, rue Main
Cobden (Ontario) K0J 1K0

À l'attention de :
Donald Rathwell Reeve

Tél. : 613 646-2282
Télé. : 613 646-2283

**Enbridge Gas Distribution Inc.
(Bureau de district)**
400, chemin Coventry
Ottawa (Ontario) K1K 2C7

À l'attention de :
M. Jamie Milner

Tél. : 613 748-6810
Télé. : 613 748-6842

Fait à Toronto le 22 septembre 2006.

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par :

Peter H. O'Dell
Secrétaire adjoint